

29/03/2019 - RÉVISION PLU

LES ÉTAPES DE RÉVISION DU P.L.U

La ville d'Antibes Juan-les-Pins a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 13 mai 2011. Après une année suivie d'application de ce document de planification urbaine, une révision est apparue nécessaire afin :

- d'inclure, au regard du développement durable, les nouvelles mesures apportées par la loi Engagement National pour l'Environnement (dite Grenelle II), notamment d'introduire une évaluation environnementale propre à lutter contre le réchauffement climatique, contre l'étalement urbain, à garantir une préservation de la biodiversité, à protéger voire restaurer les continuités écologiques (création d'une trame verte et d'une trame bleue)...
- d'envisager l'aménagement des 7 secteurs de la commune suivants : Marena-Lacan, Pétroliers, Jules Grec (autour de la salle de spectacle Anthéa), Quatre Chemins, Combes Nord, Terriers Nord et Trois Moulins
- de modifier la répartition des programmes de logement pour actifs sur l'ensemble du territoire communal afin d'obtenir une meilleure mixité sociale
- d'actualiser le Plan Local d'Urbanisme en fonction des projets d'équipements publics d'infra et de superstructure à ce jour précisés ou en cours ainsi que des nouveaux documents supérieurs en cours et à venir (ex : Schéma de Cohérence Territoriale, Programme Local de l'Habitat révisé, Plan Climat Energie Territoriale, Schéma Régional de Cohérence Ecologique...)
- de faire évoluer, suite à un premier retour d'expérience, les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (ex : précision des règles d'application du droit des sols, ajustement des délimitations d'espaces de boisement ou de jardins protégés, des emplacements réservés...) pour une meilleure application du PLU d'une part, pour une intégration des dispositions nouvelles de la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 d'autre part (conséquence de la suppression des coefficients d'occupation des sols, densification autour des axes de transports en commun...)

Sur ces motifs et considérant les enjeux en matière d'habitat, d'environnement, de déplacement, de préservation du patrimoine naturel et bâti, de cadre de vie, le conseil municipal de la ville d'Antibes Juan-les-Pins a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme par délibération du 12 juillet 2012.

CETTE PROCÉDURE DE RÉVISION S'ORDONNE CHRONOLOGIQUEMENT EN QUATRE PHASES :

Phase 1

Une phase de diagnostic comprenant des études exploratoires (cette phase s'est achevée au mois de mai 2014).

Phase 2

Une phase s'articulant autour de la réactualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) (cette phase a été engagée au cours du second semestre 2014). Ce document propose des orientations déclinées à partir des enjeux révélés par le diagnostic territorial. Il définit les choix de la collectivité en matière d'urbanisme, d'aménagement et de protection du territoire.

Le PADD arrête par conséquent les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, les réseaux d'énergie, les loisirs et le développement économique et commercial retenues pour l'ensemble de la commune. Six grandes orientations ont été retenues :

- Assurer un développement et un aménagement du territoire harmonieux
- Favoriser une diversité démographique, en adaptant l'offre en logements
- Conforter le rôle économique et social communal
- Garantir une mobilité et un mode de vie durables
- Assurer une gestion dynamique du patrimoine naturel et des risques, dans le respect des équilibres du territoire
- Fixer des objectifs chiffrés de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

Suite à un premier bilan des formes urbaines produites sur la base du PLU en vigueur, le projet urbain présenté en 2014 a été ajusté. Le nouveau document-cadre (PADD version 2017) a fait l'objet d'un débat au Conseil Municipal du 22 décembre 2017.

Phase 3

Une phase d'arrêt du PLU au Conseil municipal du 06 juillet 2018.

Phase 4

Une enquête publique s'est tenue du 22 octobre au 23 novembre 2018.

Après avoir demandé une prolongation d'un mois, monsieur le commissaire enquêteur a remis le 23 janvier 2019 son rapport et ses conclusions motivées. En l'espèce, monsieur le commissaire enquêteur a émis dans ses conclusions un avis favorable sans réserve au projet de révision du PLU.

Le rapport ainsi que les conclusions motivées sont consultables pendant un an ci-dessous (*Révision du PLU - Rapport et conclusions du commissaire enquêteur 23/01/2019*) ainsi qu'au 3^e étage du bâtiment Orange-bleu, 11 boulevard Chancel à Antibes.

Par une délibération en date du 29 mars 2019, rendue exécutoire le 09 avril 2019, le Conseil municipal a approuvé la révision du PLU d'Antibes Juan les Pins

LES PIÈCES CONSTITUÉES AU FUR ET À MESURE DE LEUR ÉLABORATION SONT ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLES SUR CE SITE

- [Révision du PLU - Délibération de prescription](#)
- [Révision du PLU - Diagnostic 02/06/2014](#)
- [Révision du PLU - PADD \(version 2014\)](#)
- [Révision du PLU - Délibération PADD 2014](#)
- [Révision du PLU - PADD \(version 2017\)](#)
- [Révision du PLU - Délibération PADD 2017](#)
- [Révision du PLU - Délibération du PLU arrêté au 06/07/2018](#)
- [Révision du PLU - Pièces du PLU arrêté au 06/07/2018](#)
- [Révision du PLU - Rapport et conclusions du commissaire enquêteur 23/01/2019](#)
- [Révision du PLU - Délibération d'approbation 29/03/2019](#)

01. Nomenclature	Télécharger
1. Rapport de présentation révision	Télécharger
2. PADD	Télécharger
3. OAP	Télécharger
4. Règlement	Télécharger
5. Zonage général au 8000^{eme}	Télécharger
5A. Plan zonage au 2000^{eme} - Secteur Brague	Télécharger
5B. Plan zonage au 2000^{eme} - Secteur Trois Moulins	Télécharger
5C. Plan zonage au 2000^{eme} - Secteur Cougoulins Rastines	Télécharger
5D. Plan zonage au 2000^{eme} - Secteur Fontonne Quatre Chemins	Télécharger
5E. Plan zonage au 2000^{eme} - Secteur Semboules Saint-Maymes	Télécharger
5F. Plan zonage au 2000^{eme} - Secteur Bastides Fontmerle	Télécharger

5G. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Prugnons Val Claret Fort Carré	Télécharger
5H. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Madé Eucalyptus	Télécharger
5I. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Haut Lauvert Fontmerle	Télécharger
5J. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Vieil Antibes Ponteil Fournel	Télécharger
5K. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Bas Lauvert Trianon	Télécharger
5L. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Juan-les-Pins	Télécharger
5M. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Cap d'Antibes Garoupe	Télécharger
5N. Plan zonage au 2000 ^{eme} - Secteur Cap d'Antibes Sud	Télécharger
5O. Plan de la trame verte et bleue	Télécharger
5P. Plan de la mixité sociale	Télécharger
6. Liste des emplacements réservés	Télécharger
7A. Plan des SUP	Télécharger
7B. Liste des SUP	Télécharger
7C. Plan du PPR Inondation et du PPR Incendie de Forêt	Télécharger
7D. Règlement du PPR Inondation	Télécharger
7E. Règlement du PPR Incendie de Forêt	Télécharger
7F. Plan du SPR	Télécharger
7G. Règlement SPR	Télécharger
8A. Plan du PAC des aléas de submersion marine	Télécharger
8B. PAC des aléas de submersion marine	Télécharger
8C. Plan du PAC des aléas inondation	Télécharger
8D. PAC concessions minières	Télécharger
8E. PAC Sols argileux	Télécharger
9A. Schéma du réseau d'eau potable	Télécharger
9B. Schéma du réseau d'assainissement des eaux usées	Télécharger

9B. Schéma du réseau d'assainissement des eaux usées	Télécharger
9C. Schéma du réseau d'assainissement des eaux pluviales	Télécharger
9D. Notice des annexes sanitaires	Télécharger
10. Périmètres de péemption et de mise à l'étude d'un projet	Télécharger
11A. Périmètre de ZAC, PUP et taxe d'aménagement	Télécharger
11B. Dossier de ZAC	Télécharger
12. Périmètres bruyants	Télécharger
13. Secteur d'information sur les sols	Télécharger
14. Périmètre archéologique	Télécharger
15. Obligation Légale de Débroussailllements	Télécharger
16A. Zone de publicité	Télécharger
16B. Règlement de publicité	Télécharger
17. Recommandations techniques	Télécharger
18. Cahier de recommandations environnementales	Télécharger
19. Délibérations	Télécharger
20. Bilan de concertation	Télécharger
21. Avis de la CDNPS	Télécharger
22. Avis sur le dossier arrêté	Télécharger
23. Rapport et conclusions du commissaire enquêteur	Télécharger
24. Mémoire en réponse	Télécharger
25. Délibération d'approbation	Télécharger



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes